

Italie : la solidarité avec les migrants lourdement condamnée

Plus de treize ans de prison et 500 000 euros de financements européens à rembourser : cette lourde condamnation, prononcée par le tribunal de Locri, en Calabre, ne frappe pourtant pas un mafieux trafiquant de drogue et auteur de règlements de comptes sanglants.

Le verdict est celui du procès intenté à Domenico Lucano, ancien maire du village calabrais de Riace qui, au fil des années passées à la tête de la commune, avait accueilli des milliers de migrants.

Domenico Lucano avait incité les habitants d'origine du village, ayant eux-mêmes émigré dans le nord de l'Italie pour y travailler, à mettre leurs maisons à disposition. De nombreuses habitations inoccupées ou abandonnées avaient été restaurées, des activités d'artisanat et des commerces avaient rouvert et l'école du village avait pu être sauvée par l'arrivée de ces nouveaux habitants.

La condamnation deux fois plus lourde que les réquisitions du parquet est une condamnation politique à l'adresse de tous ceux qui envisagent la solidarité entre pauvres pour s'opposer à la politique de division des riches et des exploités.